

Bruxelles, le 26 novembre 1986

NOTE BIO COM (86) 324 AUX BUREAUX NATIONAUX
CC. AUX MEMBRES DU SERVICE DU PORTE-PAROLE

432

REUNION DE LA COMMISSION (G. ANOUIL)

Le Porte-Parole a indiqué que la Commission de ce jour avait traité les problèmes suivants:

- LUTTE CONTRE LA DROGUE: la Commission se propose d'entreprendre une série d'actions qui constituent la phase préparatoire à une proposition globale ultérieure dans ce domaine (P-93). Ces actions portent principalement sur la prévention de la toxicomanie (formation, information et éducation), le traitement et la réhabilitation des drogués, l'évaluation de la situation grâce à des études comparatives et à une amélioration des statistiques disponibles, et enfin à des actions de recherche en matière d'épidémiologie et de traitement. La Commission envisage d'affecter un budget de 2,25 mio écus à ces différentes actions. Cette activité en matière de lutte contre la drogue fait partie d'un ensemble de propositions de la Commission dans ce domaine (MEMO 143):
 - a) sur le plan international, en août dernier, elle a déjà proposé au Conseil une participation de la Communauté à la prochaine conférence internationale sur l'abus et le trafic des drogues, à Vienne en juin 1987;
 - b) en matière scientifique, elle a déjà proposé au Conseil en octobre dernier un programme de recherche dans le domaine de la médecine et de la santé, dont la drogue constitue un des volets.
- IMPORTATIONS DE MANIOC ET DE PATATES DOUCES EN PROVENANCE DE CHINE (P-95): suite à des pourparlers avec la Chine, dans le cadre de l'accord de coopération que nous avons avec ce pays, la Commission a élaboré une proposition de règlement du Conseil relative aux importations de manioc et patates douces en provenance de ce pays pour la période 1987/89. Elle porte sur 359.000 t. par an pour le manioc, sous forme d'un contingent tarifaire avec un prélèvement de 6%, et sur 600.000 t. par an pour les patates douces sous le régime de préférences généralisées à droit 0.

2.

Pour avoir une vue d'ensemble des importations de manioc originaires des pays GATT (Indonésie, Thaïlande et Brésil) et des pays non GATT (Chine et Vietnam), le document de la Commission fait le point sur l'ensemble de ce dossier (P-95).

- LE MARCHÉ INTERIEUR DES SERVICES FINANCIERS: la Commission adresse au Conseil deux recommandations respectivement sur le contrôle des risques importants assumés par les établissements de crédit et la garantie des dépôts auprès de ces mêmes établissements.
L'objectif de ces recommandations est d'harmoniser les législations des Etats Membres en la matière pour permettre une concurrence effective et loyale entre les institutions de crédit dans toute la Communauté. Il s'agit donc de la mise en oeuvre d'un des aspects du Livre Blanc sur le grand marché intérieur (P-94).
- LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME D'ACTION POUR LES P.M.E.: le point à l'ordre du jour de la Commission concernait essentiellement l'appréciation des répercussions pour les PME des propositions de la Commission - appréciation qui se fait sous la forme d'une "fiche d'impact" (IP 576).
- LA RECONDUCTION DU CONCOURS FINANCIER A MOYEN TERME: Il s'agit d'un aménagement de ce système pour les deux ans à venir, avec une réduction de 2 milliards d'écus du plafond en cours, pour compenser le relèvement d'un montant équivalent des emprunts communautaires "balance des paiements" - autre mécanisme communautaire de crédit à moyen terme (IP 577).
- NORMES ALIMENTAIRES POST-TCHERNOBYL ET REGLEMENT POUR LA MISE EN OEUVRE DE L'ART. 39 EURATOM SUR LES TOLERANCES EN MATIERE DE RADIO-ACTIVITE: dans l'état actuel de ses réflexions, la Commission a décidé de ne pas faire encore de propositions formelles sur ces sujets, qui seront réexaminés lors d'une prochaine réunion.
- POLITIQUE D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION DE LA COMMISSION: (voir BIO 323).

MATERIEL DIFFUSE

IP 574 Résumé du discours du Vice-Président Marin à la conférence "Technological change: future of training and work" à Londres.

IP 578 La Commission autorise le rachat par Caolite Group (R.U.) de l'ensemble des actions du Hargreaves Group (R.U.).

P 93 et MEMO 143 Lutte contre la drogue.

IP 577 Reconduction du concours financier à moyen terme.

IP 576 Programme d'action pour les PME.

P 95 Agriculture: manioc et patates douces.

P 94 Institutions financières et droit de société.

Amities,

H. Paemen